

Secrétariat du Grand Conseil

M 2709-I

Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Badia Luthi, Amanda Gavilanes,
Emmanuel Deonna, Jocelyne Haller, Sylvain Thévoz,
Léna Strasser, Grégoire Carasso, Glenna Baillon-
Lopez, Diego Esteban, Caroline Marti, Cyril Mizrahi

Date de dépôt : 10 novembre 2020

Proposition de motion

COVID : pour des transports publics sans risque

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le nombre de nouveaux contaminés par le Covid-19 augmente tous les jours d'une manière très inquiétante ;
- que l'accélération de la progression épidémique s'est beaucoup accentuée ces dernières semaines, ce qui a causé une aggravation sanitaire considérable due à la pandémie ;
- que la forte augmentation des nouveaux cas de Covid-19 entraîne un risque considérable de la propagation de la pandémie et que la situation s'annonce extrêmement critique dans les prochains jours dans le canton ;
- que la désinfection des bus une seule fois à la fin du service est insuffisante vu le nombre quotidien d'utilisateurs ;
- que les transports publics peuvent constituer des foyers de contamination même si l'offre des services a diminué de 40% et que le port des masques à l'intérieur des véhicules est obligatoire ;
- que les transports publics présentent le risque de faciliter la propagation de la maladie et qu'il est impératif de protéger la santé publique ;
- que les mesures de protection, y compris la désinfection des mains, ont montré leur efficacité dans la stabilisation de la propagation du virus,

invite le Conseil d'Etat

- à prévenir la transmission locale provoquée par les transports publics ;
- à prendre des mesures pour assurer la protection de la population utilisant les transports publics et permettre aux voyageurs d'utiliser ces derniers en toute sécurité sanitaire ;
- à mettre à disposition des utilisateurs des transports publics des distributeurs de solution hydroalcoolique pour se désinfecter les mains ;
- à adapter l'offre des TPG afin d'éviter une surcharge des véhicules et limiter ainsi les risques de transmission du Covid-19, en envisageant, si nécessaire, l'engagement temporaire de conductrices et conducteurs supplémentaires.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La situation sanitaire à Genève est devenue très inquiétante. Le nombre de contaminations ne cesse de croître jour après jour, et les transports publics sont un vecteur important. En effet, les véhicules TPG constituent des espaces publics à haut risque de propagation, car ils facilitent la diffusion non seulement interpersonnelle, mais aussi géographique de la maladie. Ainsi il est essentiel de renforcer les dispositifs de sécurité sanitaire à l'intérieur des véhicules.

Selon les statistiques TPG de 2019¹, 611 000 voyageurs empruntent quotidiennement les transports publics à Genève. Les bus fonctionnent un minimum de 10 heures par jour et, au vu du nombre de passagers, une désinfection quotidienne à la fin du service reste très insuffisante. De plus, un véhicule peut être affecté à deux ou trois différentes lignes le même jour.

Bien sûr, des mesures sanitaires sont déjà prises (port du masque obligatoire, distanciation pour le conducteur, désinfection quotidienne du bus). Même si elles sont utiles, ces mesures restent insuffisantes au vu de la fréquentation quotidienne élevée, des distanciations sociales impossibles à respecter par les passagers, ainsi que des nombreuses zones de contact touchées par les utilisateurs.

En effet, de nombreux usagers vont s'agripper aux barres du bus et toucher les boutons de porte, autant de zones par lesquelles le virus peut se propager. Il ne faut pas non plus oublier les distributeurs de tickets qui peuvent aussi être vecteurs du virus.

D'autre part, malgré la situation sanitaire extrêmement préoccupante, de nombreux-ses écolier-ère-s et travailleur-euse-s sont obligé-e-s de se rendre quotidiennement aux lieux de leur scolarité et de leur travail. Or, pour ce faire, beaucoup de ces personnes n'ont d'autre choix que d'emprunter les transports publics.

Il ne faut pas oublier que le geste barrière le plus efficace selon l'OFSP reste, en plus de la distanciation sociale, la désinfection régulière des mains **en particulier** après avoir emprunté les transports publics ou fréquenté un lieu extérieur.

¹ <https://www.tpg.ch/sites/default/files/2020-06/TPG-RAG2019.pdf>

Par ailleurs, au vu de la situation sanitaire, de l'arrivée du froid et de la réduction de l'offre TPG, de nombreux usagers se tournent vers l'usage de moyens de transports motorisés individuels. Afin d'éviter ce transfert modal, il est impératif de rendre les transports publics encore plus sûrs en les équipant de distributeurs de solution hydroalcoolique.

Cette mesure supplémentaire renforcera les stratégies de sécurité sanitaires déjà prises dans le cadre des transports publics. Elle contribuera efficacement à rendre les véhicules sûrs pour se déplacer sans risque de propagation du COVID. Elle permet également aux usagers de prendre les transports publics en toute confiance. Cette mesure figure d'ailleurs dans le cahier de revendications de la CGAS, publié très récemment. De plus, cette mesure permettrait aux TPG de maintenir les horaires habituels des lignes sans forcément recourir à la diminution de la fréquence qui ne fait que pénaliser les utilisateur-trice-s et pousse certains usager-ère-s à utiliser leurs voitures pour se déplacer.

Au vu de ce qui précède, il devient nécessaire et très urgent de mettre à disposition des voyageurs des distributeurs de solution hydroalcoolique à l'intérieur des véhicules TPG. Ainsi, les usagers auront la possibilité de se désinfecter les mains avant et après chaque voyage, limitant ainsi la propagation du virus. De plus, cela permettrait de maintenir une hygiène à l'intérieur du véhicule, en particulier pour les zones de contact précitées, et de protéger les voyageurs de tout risque de contracter et de propager la maladie.

Cette mesure supplémentaire de prévention doit être mise en place le plus rapidement possible. Elle contribuera à maintenir l'hygiène dans un lieu public avec une population dense plus particulièrement aux heures de pointe. Elle est efficace pour prévenir la propagation du coronavirus parmi la population. Se désinfecter les mains est une mesure performante et qui est fortement recommandée par les autorités sanitaires.

Pour toutes ces bonnes raisons, nous vous remercions de réserver, Mesdames et Messieurs les députés, un bon accueil au traitement de cette proposition de motion, de la soutenir avec conviction au vu et au su de la situation actuelle.